

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Cathy Poulin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Paroisse de Saint-Frédéric pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date _____

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	28
Situation financière par organismes	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	41
Analyse des charges consolidées	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Frédéric

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Frédéric (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité de Saint-Frédéric au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidée de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, l'entité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, l'entité, excluant la participation dans le partenariat de la Régie intermunicipale du parc industriel de Beauce-Amiante, n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que l'entité inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, présentées aux pages S13, S14 et S23, et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l.

Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique no A119499

Sainte-Marie, le 2 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	1 829 839	1 706 349
Compensations tenant lieu de taxes	2	28 289	19 127
Quotes-parts	3		
Transferts	4	1 429 543	324 636
Services rendus	5	70 468	38 676
Imposition de droits	6	21 964	45 684
Amendes et pénalités	7	4 242	4 445
Revenus de placements de portefeuille	8		283
Autres revenus d'intérêts	9	46 515	17 777
Autres revenus	10	44 571	46 234
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	3 475 431	2 203 211
Charges			
Administration générale	14	431 210	419 010
Sécurité publique	15	216 825	159 675
Transport	16	808 719	818 925
Hygiène du milieu	17	568 662	512 444
Santé et bien-être	18	13 313	4 592
Aménagement, urbanisme et développement	19	155 391	126 772
Loisirs et culture	20	225 615	150 926
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	140 642	64 860
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	2 560 377	2 257 204
Excédent (déficit) de l'exercice	25	915 054	(53 993)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	8 726 981	8 780 974
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	8 726 981	8 780 974
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	9 642 035	8 726 981

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	47 413	367 451
Débiteurs (note 5)	2	2 980 888	2 904 542
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		326
	8	3 028 301	3 272 319
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	678 096	1 155 612
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 157 230	259 727
Revenus reportés (note 11)	12	303 752	204 139
Dette à long terme (note 12)	13	2 960 232	3 295 379
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	5 099 310	4 914 857
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(2 071 009)	(1 642 538)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	11 565 672	10 216 628
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	83 279	90 157
Stocks de fournitures	20	55 589	52 550
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	8 504	10 184
	23	11 713 044	10 369 519
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	9 642 035	8 726 981
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	9 642 035	8 726 981
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	9 642 035	8 726 981
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	915 054	(53 993)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	1 916 814)	(321 742)
Produit de cession	3		
Amortissement	4	567 770	562 689
(Gain) perte sur cession	5		
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(1 349 044)	240 947
Variation des propriétés destinées à la revente	9	6 878	
Variation des stocks de fournitures	10	(3 039)	4 082
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	1 680	(5 184)
	13	5 519	(1 102)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(428 471)	185 852
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(1 642 538)	(1 828 390)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(1 642 538)	(1 828 390)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(2 071 009)	(1 642 538)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	915 054	(53 993)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	567 770	562 689
Autres			
▪	3.1		
	4	1 482 824	508 696
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(76 346)	254 180
Autres actifs financiers	6	326	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	897 503	(203 758)
Revenus reportés	8	99 613	175 849
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	6 878	
Stocks de fournitures	11	(3 039)	4 082
Autres actifs non financiers	12	1 680	(5 184)
	13	2 409 439	733 865
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1 916 814)	(321 742)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(1 916 814)	(321 742)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 662	1 556 600
Remboursement de la dette à long terme	25	(335 773)	(315 704)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(477 516)	(1 326 726)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(3 036)	272
Autres			
▪	28.1		
	29	(812 663)	(85 558)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(320 038)	326 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	367 451	40 886
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	367 451	40 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	47 413	367 451

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.